Octobre 2015 - N° 42

INVESTIR AU CAMEROUN

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIE
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE

Kribi, futur pôle économique du Cameroun

Plus de 178 milliards FCFA pour booster la culture des arbres fruitiers

Mise en eau partielle du barrage de Lom Pangar : c'est parti !

INVESTIR AU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun

L'APPLICATION SUR IPHONE, IPAD ET ANDROID

Yasmine Bahri-Domon,
directrice de la publication

Impulsion économique

Le port en eaux profondes de Kribi est fin prêt pour son exploitation depuis la fin du mois d'août 2015. Les travaux, réalisés par l'entreprise chinoise China Harbour Engineering Company, auront duré 36 mois, comme prévu dans le chronogramme initial, pour un coût de 287 milliards FCFA financés à 87% par un prêt préférentiel de la China Exim Bank et à 15% par l'Etat du Cameroun. Les dernières réalisations sur le site du port en eaux profondes de Kribi concernent l'effectivité de l'activité des deux immenses remorqueurs de 40 m de longueur chacun récemment réceptionnés par le président du Comité de pilotage de la construction du complexe industrielle portuaire de Kribi : *Roi Madola* et *Roi Mayesse*. Noms symboliques témoins du passé héroïque de la ville de Kribi, ces deux navires remorqueurs surpuissants sont effectivement dotés d'une capacité de traction de 4000 tonnes chacun. L'imminente mise en service du nouveau port de Kribi marque le début d'une ère nouvelle dans le développement économique du Cameroun, l'ère des grands projets structurants, intégrateurs et générateurs de croissance, d'emplois et de richesse. Est-il besoin de souligner que ledit port permettra d'accélérer le développement économique par la création d'industries, le développement urbain, le développement des infrastructures de transport portuaires, routières et ferroviaires, ainsi que des infrastructures énergétiques, de communication et de télécommunication ? Le port de Kribi est prévu pour pallier les insuffisances du port de Douala, où transitent actuellement 95% des échanges extérieurs du pays, mais dont le chenal régulièrement ensablé ne peut accueillir que des navires de 15 000 tonnes au plus et de 6 à 7 mètres de tirant d'eau. Quant à l'appontement minéralier, prévu à Lolabé, à 4 km du port général de Kribi, et par lequel transitera le trafic d'exportation du minerai de fer (35 millions de tonnes par an), il pourra recevoir des navires minéraliers de 300 000 tonnes et 24 mètres de tirant d'eau. Le port de Kribi est donc fin prêt. Il est prêt et concret, comme le sont d'autres chantiers en friche, au Cameroun, en attente de potentiels investisseurs.

Et pour amener le pays à bon port, il est nécessaire de se doter d'un équipage compétent et solide, d'un équipage capable de répondre aux différentes tempêtes que peut subir le navire… Le 2 octobre 2015, le président Paul Biya a renouvelé près d'un quart des effectifs du gouvernement et a procédé surtout à un réaménagement ministériel qui concerne essentiellement les postes clefs de l'économie. Ce changement survient au moment où le Cameroun enregistre ses meilleurs résultats économiques depuis plusieurs années. Le Fonds monétaire international (FMI) vient d'indiquer que le taux de croissance du PIB camerounais avoisine le chiffre appréciable de 6% en 2015. Cette croissance positive, par rapport aux 4,5% enregistrés en 2014, est une preuve expressive du redressement exponentiel que connaît l'économie camerounaise. Le ratio de la dette publique sur le PIB est de 22,5% au premier semestre de l'année 2015, tandis que le seuil d'endettement global des pays de la zone Cemac (Communauté monétaire et économique de l'Afrique centrale) est de l'ordre de 70%. Dans l'élan de performances, les indicateurs fiables du *Doing Business* de la Banque mondiale et l'indice de perception de la corruption publié par *Transparency International* s'améliorent également au Cameroun. Tout sur le tableau de bord de l'économie camerounaise indique sa bonne santé. Le secteur privé n'est pas en reste. Alors pourquoi me direz-vous ? Pourquoi ce changement ? À juste titre, le réaménagement que vient de vivre le pays est une base de données fiable justifiant la stabilité sociale, politique et économique que connaît le pays. Les secteurs prioritaires comme l'agriculture, les grands chantiers infrastructurels, l'énergie ou les mines sont les points d'orgue du nouveau gouvernement devant conduire la politique économique estampillée les Grandes réalisations.

AU SOMMAIRE

08 • Kribi la touristique vire lentement à l'industrielle

09 • Infrastructures de transport : Kribi arrivera bientôt à bon port

11 • Hydrocarbures : du gaz coule le long des plages

12 • Télécoms : deux câbles sous-marins à fibre optique atterrissent à Kribi

12 • Une raffinerie de pétrole moderne en gestation dans la ville

13 • Une unité de montage de véhicules annoncée dans la cité balnéaire

34 • Le Camerounais Mathieu Mandeng muté comme DG de Standard Chartered Bank à l'Île Maurice

Erratum
Une erreur s'est glissée dans notre numéro de septembre 2015, en rubrique Casting. La photo qui illustrait l'information du décès d'André Sohaing était erronée. Nous prions sa famille de bien vouloir nous en excuser.

14 • Théodore Nsangou : « *La mise en eau partielle de Lom Pangar réduira d'environ 70% les délestages liés à la production d'électricité* »

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Stratline Limited

Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction
Beaugas-Orain DJOYUM, Ayissi LE BEAU, Mamadou CISSÉ, Muriel EDJO, Brice R. MBODIAM.

Opérateur
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : Jérémie FLAUX, Réalisation web : Christian ZANARDI, Corrections : Xavier MICHEL

Régie publicitaire
regiepub@investiraucameroun.com
Au Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 94 66 94 59 ou 00 237 77 75 13 98

Impression
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne

Distribution Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 94 66 94 59 ou 00 237 77 75 13 98

Gratuit – Ne peut être vendu

info@investiraucameroun.com - www.investiraucameroun.com

GESTION PUBLIQUE P 17 19

AGRO P 20 21

FINANCE P 22 23

TELECOMS P 24 25

ENERGIE P 26 28

TRANSPORT P 29 30

INDUSTRIE P 31 32

MINES P 33

CASTING

MARIE THÉRÈSE ABENA ONDOA

Le ministre des Postes et des Télécommunications (Minpostel), Jean-Pierre Biyiti bi Essam, et la ministre de la Promotion de la femme et de la Famille (Minproff), Marie-Thérèse Abena Ondoa, viennent de signer une convention en vue de l'équipement et de la fourniture de la connexion Internet aux 92 Centres de promotion de la femme et de la famille (CPFF) éparpillés sur le territoire camerounais. A cette occasion, le ministre Biyiti bi Essam a promis de mettre à la disposition des femmes généralement formées dans les CPFF du matériel informatique dernier cri, ainsi que de l'internet haut débit.
Pour rappel, au Cameroun le taux de pénétration de l'internet est encore très faible. Cette réalité est encore plus prégnante chez les femmes. Officiellement, ce taux de pénétration pointe toujours à un peu plus de 2%, en dépit de l'avènement de l'internet mobile grâce à l'effet conjugué du déploiement de la 3G dans le pays et de l'intérêt de plus en plus croissant des populations pour les smartphones.

ALAIN NTEFF

Jeune Camerounais de 23 ans, Alain Nteff vient de décrocher le Prix de la jeune entreprise africaine décerné à l'occasion du New York Forum Africa (NYFA), qui s'est déroulé à Libreville, la capitale gabonaise, du 28 au 30 août 2015. Grâce à cette distinction, Alain Nteff empochera une récompense de 50 000 euros, soit environ 32,7 millions de francs CFA pour développer son projet GiftedMom, qui l'a révélé aux yeux du monde en 2014. Cette année-là, il a remporté le Prix Anzisha récompensant les jeunes entrepreneurs africains ayant développé et mis en œuvre des solutions innovantes face aux défis sociaux, ou ayant initié des entreprises prospères au sein de leurs communautés.
Baptisée GiftedMom, la trouvaille du jeune Alain Nteff est une application grâce à laquelle des SMS sont envoyés aux femmes enceintes des zones rurales afin de leur rappeler les dates de leurs rendez-vous pour les visites prénatales dans les hôpitaux. Grâce à ce service, le nombre de décès à la suite d'accouchements a considérablement diminué dans les zones où le projet est implémenté.

EMMANUEL NOUBISSIE NGANKAM

S'exprimant « *à titre personnel* » dans une interview au quotidien gouvernemental, le Camerounais Emmanuel Noubissie Ngankam, représentant résident de la Banque mondiale en Algérie depuis avril 2013, indique qu'il ne saurait y avoir péril en la demeure Cameroun du fait de la crise pétrolière actuelle. En effet, soutient-il, contrairement à d'autres pays de la sous-région, dont les recettes publiques dépendent principalement de la manne pétrolière, « *le Cameroun a l'avantage d'avoir une base économique relativement diversifiée, si l'on s'en tient à la structure du PIB* ». Cependant, l'ancien représentant de la Fondation Friedrich Hebert au Cameroun et premier président de l'Association des journalistes économiques du Cameroun (AJEC) constate que « *le potentiel des secteurs porteurs de croissance n'est pas optimisé* » dans le pays. « *Je pense notamment au secteur agricole (23% du PIB), et surtout à l'industrie manufacturière qui produit de la valeur ajoutée (moins de 20% du PIB). Le potentiel est donc là et il faut bien se poser les bonnes questions* », affirme-t-il.

CÉLESTINE KETCHA COURTES

Ulrike Maenner, directrice de la GIZ au Cameroun, et Célestine Ketcha Courtes, maire de la commune de Bangangté, située dans la région de l'Ouest du Cameroun, viennent de conclure un accord visant à faciliter les investissements dans cette commune des membres de la diaspora camerounaise en Allemagne. Cet accord a été conclu dans le cadre du Programme migration pour le développement (PMD) de la GIZ, l'organisme de coopération allemand.
Ce partenariat, qui devrait s'étendre à d'autres entités, selon le vœu de l'organisme, prévoit le recrutement d'experts issus du Centre international pour la migration (CIM) de la GIZ, des appuis financiers et techniques, des conseils pour la conception des projets et l'insertion professionnelle des membres de la diaspora camerounaise qui souhaitent retourner au pays. A en croire la GIZ, la diaspora camerounaise en Allemagne compte 17 000 membres, dont 6000 étudiants. Ces Camerounais préfèrent souvent se mettre au service de leur pays d'accueil, au détriment de leur pays qui a pourtant besoin de leurs expertises.

JEAN MARIE LOUIS BADGA

Le ministre camerounais des PME, Laurent Serge Etoundi Ngoa, a procédé le 21 août 2015 à Yaoundé, la capitale camerounaise, à l'installation officielle de Jean-Marie Louis Badga au poste de directeur général de l'Agence de promotion des PME (APME). Spécialiste en analyse et évaluation des projets, le tout premier DG de l'Agence de promotion des PME du Cameroun aura la responsabilité de contribuer à la modernisation des PME locales, encore caractérisées par une structuration inefficace et un amateurisme dans la gestion.
Une situation qui fait des PME camerounaises des entreprises très peu compétitives et en proie aux difficultés de financements pour le développement de leurs activités. L'équipe que dirigera Jean-Marie Louis Badga devrait s'atteler à inverser cette tendance au moyen de la formation des promoteurs des petites et moyennes entreprises, ainsi que des accompagnements multiformes, notamment dans le domaine de la facilitation de l'accès aux financements.

CHRISTOPHE EKEN

Centre d'arbitrage, de médiation et de conciliation (CAMC). C'est ainsi que s'appellera la structure spécialisée dans le règlement des litiges commerciaux entre opérateurs économiques que la Chambre de commerce, de l'industrie, des mines et de l'artisanat du Cameroun (CCIMA) s'apprête à mettre en place. C'est, souligne un communiqué officiel de cette chambre consulaire, la principale résolution prise au cours de la 11ème réunion de son bureau exécutif, présidé par Christophe Eken.
Le CAMC retrouvera sur le terrain de l'arbitrage local le Centre d'arbitrage du Groupement interpatronal du Cameroun (Gicam), fonctionnel depuis plusieurs années, et qui fut dirigé à ses premières heures par Ousmanou Sadjo, un universitaire spécialisé dans le droit des affaires. Président fondateur du cabinet dénommé Centre africain pour le droit & le développement (CADEV), Ousmanou Sadjo a ensuite lancé le Centre permanent d'arbitrage et de médiation (CPAM), une structure interne du Cadev.

Kribi la touristique vire lentement à l'industrielle

Dans la ville de Kribi, il est devenu extrêmement difficile d'acquérir un lopin de terre. En effet, depuis le démarrage des travaux de construction du port en eaux profondes de la ville, presque tous les terrains ont été acquis (y compris les espaces non encore viabilisés), et les premiers acquéreurs ne sont plus disposés à céder leur bien à de potentiels autres acheteurs sans avoir maximisé les gains. De ce fait, les prix ont connu une ascension vertigineuse, aussi bien pour les particuliers, les agents immobiliers que pour les entreprises qui accourent désormais vers cette cité balnéaire, qui pourrait bientôt devenir la principale ville industrielle du Cameroun.

Le déclencheur de cette mutation progressive de la ville côtière de Kribi est, à n'en point douter, son port en eaux profondes, dont la mise en service est annoncée pour bientôt. Autour de cette infrastructure portuaire, en effet, se greffent de nombreux projets dans des domaines aussi variés que les mines (l'exploitation du gisement des Monts Mamelles par la société Sinosteel), l'industrie lourde (raffineries d'aluminium et de pétrole), l'énergie (usine de liquéfaction du gaz), la construction automobile, les télécommunications, l'industrie ferroviaire, les travaux publics, etc. Désormais, cette ville déjà connue pour ses immenses richesses touristiques concentre tellement de projets industriels, au point où le gouvernement, afin de capitaliser les opportunités que recèle de nos jours cette localité, a lancé en janvier 2015 un appel d'offres en vue de l'élaboration d'une stratégie de développement de Kribi. A travers cette démarche, indiquent des sources introduites au sein du Ministère en charge de l'économie, le gouvernement vise un double objectif.

Le déclencheur de cette mutation progressive de la ville côtière de Kribi est, à n'en point douter, son port en eaux profondes, dont la mise en service est annoncée pour bientôt.

Il s'agit d'abord d'identifier les attentes des investisseurs impliqués dans les projets annoncés ou en cours de réalisation dans cette ville ou aux alentours, dans l'optique d'y apporter des réponses adéquates. Ensuite, il est question d'évaluer la capacité des PME camerounaises à assurer la sous-traitance pour les multinationales dans le cadre des projets susmentionnés, avec pour finalité de booster la création des emplois locaux et d'assurer le transfert des technologies.

Bref, avec la construction du port en eaux profondes, nombre d'analystes économiques voient déjà le cœur de l'économie camerounaise battre un peu plus à Kribi qu'à Douala, l'actuelle capitale économique du pays. Et les ambitions du gouvernement camerounais pour cette ville, située à environ 150 km de Douala, portent à croire qu'au cours des prochaines années, à défaut de devenir le principal pôle économique du Cameroun, Kribi sera l'un des maillons essentiels de l'économie nationale.

Brice R. Mbodiam

Infrastructures de transport : Kribi arrivera bientôt à bon port

Le Cameroun attend la mise en service de son premier port en eaux profondes, construit dans cette cité balnéaire qui est également au cœur de trois projets autoroutiers et ferroviaires.

La ville de Kribi, dans la région du Sud du Cameroun, est connue pour ses plages sablonneuses qui s'étendent sur plusieurs kilomètres le long de l'océan Atlantique. Mais depuis le lancement du projet de construction d'un complexe industrialo-portuaire dans cette partie du pays, Kribi la touristique cède progressivement la place à une cité industrielle qui abrite désormais la plus grande infrastructure portuaire du Cameroun, et l'une des plus stratégiques sur toute la côte ouest-africaine, selon les analyses de certains experts.

Kribi la touristique cède progressivement la place à une cité industrielle qui abrite désormais la plus grande infrastructure portuaire du Cameroun, et l'une des plus stratégiques sur toute la côte ouest-africaine.

Les travaux de la première phase de cette infrastructure réalisée par China Harbour Engineering Corporation (CHEC) ont permis de mettre en place un terminal à conteneurs de 350 mètres, un terminal polyvalent, une digue de protection, des infrastructures connexes et une route (en construction) desservant la ville de Kribi à Lolablé, village qui abrite le port. Le 26 août 2015, au terme d'un long processus de sélection des partenaires, le gouvernement camerounais a choisi tous les concessionnaires. Ainsi, le terminal à conteneurs échoit au consortium formé par le groupe français Bolloré Africa Logistics, la société chinoise CHEC et l'armateur français CMA CGM. Avec une offre financière définitive de 623,4 millions d'euros (environ 409 milliards FCFA), ce consortium franco-chinois qui a fait la course en tête depuis la phase d'ouverture des offres jusqu'au dialogue de préqualification a devancé ICTSI, dont l'offre financière de 472,4 millions d'euros (environ 309 milliards FCFA) était de 100 milliards FCFA inférieure à celle du groupement conduit par Bolloré. Quant au 3ème concurrent, APMT en l'occurrence, il n'a bouclé le processus qu'avec une offre financière de 403,6 millions d'euros (environ 264 milliards FCFA).

Avec une offre financière définitive de 623,4 millions d'euros, ce consortium franco-chinois qui a fait la course en tête depuis la phase d'ouverture des offres.

45% DES ACTIFS SUR LE TERMINAL POLYVALENT RAFLÉS PAR DES NATIONAUX

La concession du terminal polyvalent, quant à elle, a été confiée au groupement constitué par le logisticien français Necotrans et KPMO (Kribi Port Multi-Operators). Ce consortium de neuf opérateurs nationaux (APM, 2M,

Transimex, Sapem, 3T Cameroun, Cam-Transit, Copem, STAR et GOS) en activité au port de Douala, la capitale économique camerounaise, détiendra 45% des actifs dans le capital de l'entreprise qui sera créée pour la gestion de la concession. Ici encore, ICTSI et APMT ont mordu la poussière face à des concurrents visiblement mieux aguerris. Ces deux derniers concessionnaires désignés le 26 août 2015 par le gouvernement camerounais rejoignent sur le port en eaux profondes de Kribi la société néerlandaise Smit Lamnalco, qui a décroché la concession des services de remorquage et de lamanage, selon les termes d'un communiqué rendu public le 20 avril 2015 par le président du Comité de pilotage et de suivi de la réalisation du complexe industrialo-portuaire de Kribi, Louis-Paul Motazé, par ailleurs secrétaire général des services du Premier ministre. Cette société exploitera les deux remorqueurs acquis il y a plus d'un an par l'Etat camerounais.

Bref, le port en eaux profondes de Kribi, qui a déjà accueilli au moins de grands bateaux venus livrer du matériel de construction, n'attend plus que sa mise en service officielle, qui devrait intervenir au cours des prochains mois. Plus tard devront être réalisés les travaux de la seconde phase, qui prévoient la construction d'un deuxième terminal à conteneurs de 750 mètres cette fois-ci, un terminal hydrocarbures, un terminal minéralier et un terminal aluminium.

Le port en eaux profondes de Kribi, qui a déjà accueilli au moins de grands bateaux venus livrer du matériel de construction, n'attend plus que sa mise en service officielle, qui devrait intervenir au cours des prochains mois.

PLUS DE 500 KM DE VOIE FERRÉE À CONSTRUIRE ENTRE MBALAM ET KRIBI

Ces deux dernières infrastructures permettront respectivement de rendre opérationnelle la raffinerie d'aluminium en gestation dans cette ville côtière, et de déclencher l'exploitation du gisement de fer de Mbalam, que développe la junior minière australienne Sundance Resources dans la région de l'Est du pays. Ce projet minier intègre par ailleurs la construction d'une ligne de chemin de fer de plus de 500 km qui desservira les villes de Mbalam et de Kribi. Dans la perspective de la modernisation des activités de transport entre Douala, l'actuelle capitale économique du Cameroun, et la ville de Kribi, futur pôle économique du pays, un second projet de construction d'une autre ligne de chemin de fer est prévu entre Kribi et Edéa (ville carrefour entre Kribi et Douala qui abrite l'unique aluminerie du pays), puis Lolablé, où est situé le port en eaux profondes.

A cet effet, en avril 2015, le gouvernement camerounais a lancé un appel d'offres international restreint pour recruter un cabinet devant réaliser les études de faisabilité de trois projets de construction de lignes de chemin de fer dans le pays, dont la ligne Edéa-Kribi, sur une distance de 120 km. Au mois de mai 2015, le même gouvernement signait un MoU avec la société chinoise CHEC pour la réalisation des études pour ce même projet, qui s'intègre dans le plan ferroviaire national conçu par le gouvernement et qui nécessite des financements d'un montant total d'environ 15 000 milliards FCFA. A côté de la ligne de chemin de fer, le gouvernement prévoit également, sur le long terme, la construction d'une autoroute entre Edéa et Kribi, toujours dans l'optique de faciliter les échanges entre l'actuelle métropole économique et la ville industrielle qu'est en passe de devenir la cité balnéaire de Kribi.

BRM

Hydrocarbures : du gaz coule le long des plages

La centrale à gaz de Kribi, d'une capacité de production de 216 MW, en cours d'extension à 330 MW, est l'une des plus importantes du Cameroun.

Au large de Kribi, le champ gazier Sanaga Sud aiguise les appétits des opérateurs, qui projettent d'y installer une usine de liquéfaction du gaz naturel.

La centrale à gaz de Kribi, d'une capacité de production de 216 MW, en cours d'extension à 330 MW, est l'une des plus importantes du Cameroun. Construite par Kribi Power Development Corporation (KPDC) – un producteur indépendant créé par l'Américain AES, mais qui est finalement passé aux mains du fonds britannique Actis, lequel vient d'y céder ses actifs au consortium Norfund-CDC Group –, cette infrastructure énergétique permet de valoriser le potentiel du champ Sanaga Sud. Selon les statistiques de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), l'entreprise pétrolière publique, ce champ gazier a contribué à l'augmentation de la production gazière enregistrée dans le pays sur les quatre premiers mois de l'année courante. En effet, sur les 4548,6 millions de pieds cubes de gaz produits au Cameroun à fin avril 2015, un peu plus de 3801 millions de pieds cubes ont été extraits du champ Sanaga Sud. Son potentiel a suscité un projet de construction d'une unité de liquéfaction du gaz dans la ville de Kribi, conduit par la société française Perenco, leader de la production pétrolière dans le pays, la SNH et son partenaire GDF-Suez.

Afin d'accélérer la réalisation de ce projet, les parties prenantes ont décidé, au départ, de mettre en place une unité flottante de liquéfaction du gaz qui « *permettra d'anticiper la production de gaz naturel liquéfié au Cameroun dès 2017* », a-t-on appris le 30 septembre 2014. C'était au cours d'une cérémonie d'adieu organisée par la SNH en l'honneur de Denis Clerc-Renaud, DG de Perenco Cameroun muté au Gabon quelques semaines plus tôt. En plus d'une capacité de production de gaz naturel liquéfié de 1,2 million de tonnes, cette unité flottante produira également du gaz domestique pour environ 30 000 tonnes par an. Ce qui permettra de porter la production nationale de ce combustible à 45 000 tonnes (puisque la Sonara n'en produit que 15 000 actuellement), pour une demande qui atteint souvent 80 000 tonnes métriques, selon la Caisse de stabilisation des prix des hydrocarbures (CSPH).

Le 30 juin 2015, Golar LNG Ltd, un autre opérateur faisant partie de ce projet, a annoncé être parvenu à un accord sur les clauses commerciales et les conditions de la mise en valeur de son projet d'exportation du gaz naturel liquéfié au Cameroun, suite à un protocole scellé en 2014 avec la SNH et Perenco. Mais la finalisation des termes commerciaux et des conditions de développement du projet reste assujettie à l'approbation du gouvernement. De même que la convention relative au secteur *midstream* gazier, qui fixe les dispositions réglementaires et le régime fiscal des activités d'exploitation du gaz naturel liquéfié avec des unités flottantes dans le pays.

Télécoms : deux câbles sous-marins à fibre optique atterrissent à Kribi

Le 1er septembre 2015, le constructeur mondial de réseau sous-marin de fibre optique Huawei Marine Networks Ltd a annoncé la fin de l'installation de la fibre optique entre le Cameroun et le Nigeria. Le tronçon de 1100 km, baptisé Nigeria-Cameroon Submarine Cable System (NCSCS), est fin prêt pour être mis en service au cours du 4ème trimestre courant. Le NCSCS relie désormais la ville de Kribi, dans la région du Sud du Cameroun, à la ville de Lagos, dans l'Etat éponyme au Nigeria. Les travaux en vue du déploiement de ce câble sous-marin avaient été lancés le 4 août 2015 à Kribi par Jean-Pierre Biyiti bi Essam, le ministre camerounais des Postes et des Télécommunications.

Grâce à ce projet camerouno-nigérian, la ville de Kribi, en plus de ses richesses touristiques, pétro-gazières et de son port en eaux profondes, fait ainsi son entrée dans le giron des localités abritant des infrastructures télécoms stratégiques au Cameroun. Dans les prochains mois, elle deviendra même la seule ville camerounaise à accueillir les points d'atterrissement de deux câbles sous-marins à fibre optique. En effet, en plus du NCSCS (doté d'une capacité de 12,8 Tbps), c'est la ville de Kribi qui abritera également le point d'atterrissement d'ACE (African Coast to Europe, long de 14 000 km), pour lequel le gouvernement camerounais et la filiale locale du groupe Orange ont signé une convention de construction et d'exploitation le 9 juin 2015. En lice pour le contrat de réalisation des études de faisabilité de ce projet, les entreprises Batratel (Cameroun) et SFM Technologies/ECR (Tunisie), présélectionnées en août dernier par le gouvernement, avaient jusqu'au 24 septembre pour faire parvenir leurs offres au Ministère des postes et des télécommunications. En clair, si grâce aux quatre câbles sous-marins (WACS, SAT3, NCSCS et ACE) qui atterriront d'ici peu sur son territoire le Cameroun renforce sa position de principale plaque tournante de la bande passante dans la région Afrique centrale, la ville de Kribi en est le moteur principal.

Une raffinerie de pétrole moderne en gestation dans la ville

Après la Société Nationale de Raffinage (Sonara), construite dans la ville de Limbé, région du Sud-Ouest du Cameroun, le gouvernement camerounais ambitionne de se doter d'une seconde raffinerie de pétrole moderne qui sera construite à Kribi, ville au large de laquelle échoue également le pipeline Tchad-Cameroun.

Selon un récent communiqué officiel du gouvernement, c'est la société russe Rusgazengineering Group, basée à Moscou, qui a été retenue comme entreprise pré-qualifiée pour le financement et la réalisation des études de préfaisabilité de ce gigantesque projet. Lequel est envisagé au moment où la Sonara est engagée dans un vaste programme de modernisation de ses équipements pour un investissement global d'environ 400 milliards de francs CFA.

Une unité de montage de véhicules annoncée dans la cité balnéaire

Un consortium indo-chinois est à l'œuvre pour doter cette ville camerounaise de l'une des toutes premières usines de ce type dans le pays.

La société indienne Azad Coach et les Chinoises Gac Gonow et, surtout, Yutong, leader de la construction automobile en Chine et troisième dans le monde, ont signé le 11 juin 2015 à Yaoundé une convention relative à la construction de deux unités de montage de véhicules (camions et berlines). Ces unités seront mises en place dans les villes de Douala, la capitale économique, et Kribi, où vient d'être construite ce qui deviendra la plus importante infrastructure portuaire du Cameroun.

Le consortium indo-chinois, qui a pour partenaire local la Cameroon Automobile Industry Company (CAIC), annonce des investissements d'une enveloppe globale d'environ 92 milliards de francs CFA dans ces projets. Pour ce faire, apprend-on, le gouvernement camerounais devrait mettre à disposition 900 hectares de terres dans les environs du port en eaux profondes de Kribi. A l'observation, grâce à son port capable d'accueillir de grands navires, Kribi sera le principal point de débarquement des pièces à monter sur place au Cameroun. Ce projet bénéficiera de la loi portant incitation à l'investissement privé dans le pays, qui octroie des exonérations fiscalo-douanières aux entreprises sur une période allant de cinq à dix ans, aussi bien pendant les phases d'installation que de production. Environ 4620 emplois directs seront générés dans le cadre de ces projets au cours des quinze premières années d'activités. Selon Manoj Khiyani, le DG de CAIC, « *les premiers véhicules seront sur le marché dans environ un an et six mois* ».

VERS LA RÉDUCTION DES « CONGELÉES »

Ce projet n'est pas le premier de ce type à être annoncé au Cameroun. Au cours de l'année 2006, en préparant le lancement de la société Le Bus, spécialisée dans le transport urbain de masse dans la capitale camerounaise, la firme américaine Transnational Automotive Group (Taug), qui a depuis lors revendu ses actifs dans Le Bus à un investisseur zimbabwéen, avait déjà annoncé la construction d'une unité de montage de véhicules à Limbe, dans la région du Sud-Ouest. Mais le projet n'a jamais vu le jour, Taug ayant par la suite cédé ses actifs dans le transport urbain au Cameroun.

Environ 4620 emplois directs seront générés dans le cadre de ces projets au cours des quinze premières années d'activités.

Pour rappel, à cause du faible pouvoir d'achat des populations, le Cameroun est un grand consommateur de véhicules de seconde main (localement appelés « congelées ») généralement importés d'Europe, principalement de la Belgique et de l'Allemagne. Les véhicules neufs, jugés trop chers, sont le plus souvent acquis par l'administration publique et les entreprises, qui sont les principaux clients des concessionnaires automobiles en activité dans le pays. De ce point de vue, l'installation d'unités de montage de véhicules sur le territoire camerounais a toujours suscité beaucoup d'espoir, aussi bien chez les pouvoirs publics qu'au sein de la population, notamment en ce qui concerne la possibilité de voir les prix des véhicules neufs devenir plus abordables. Cette situation, selon certaines analyses, devrait également contribuer à réduire le nombre d'accidents de la circulation recensés annuellement au Cameroun, une proportion importante desdits accidents étant la conséquence du mauvais état des véhicules, souvent importés à un âge assez avancé.

Théodore Nsangou : « *La mise en eau partielle de Lom Pangar réduira d'environ 70% les délestages liés à la production d'électricité* »

Le directeur général d'Electricity Development Corporation (EDC), l'entreprise de patrimoine, revient sur les retombées de la mise en eau partielle de la plus grande infrastructure énergétique jamais construite au Cameroun, ainsi que sur les attentes liées à la redevance sur l'eau instituée par le gouvernement, et dont la collecte devrait débuter dès janvier 2016.

Investir au Cameroun : Le barrage de Lom Pangar est déjà construit à environ 90%, mais vous avez enclenché, le 24 septembre 2015, le processus de ce que vous appelez sa « mise en eau partielle ». Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Théodore Nsangou : Il y a deux notions derrière la mise en eau partielle. D'abord, on parle de mise en eau partielle parce qu'il s'agit de mettre en eau un barrage alors que le chantier n'est pas terminé. Le taux de réalisation des travaux se situe à environ 90%. Donc il reste à réaliser 10% des travaux. Ensuite, au moment de la mise en eau définitive, la capacité de retenue d'eau du barrage de Lom Pangar sera de 6 milliards de mètres cubes, alors qu'avec cette mise en eau partielle nous espérons environ 3 milliards de mètres cubes d'eau, c'est-à-dire la moitié. Alors, pourquoi nous avons décidé de faire cette mise en eau partielle, alors que nous aurions pu attendre juillet 2016 pour faire la mise en eau définitive ? Eh bien c'est parce que notre pays fait face à une crise énergétique sans précédent, et la saison sèche qui arrive en 2016 risque d'être catastrophique. Cette mise en eau partielle aidera à atténuer le déficit, pour autant qu'Eneo (le concessionnaire du service public de l'électricité, ndlr) respecte aussi un certain nombre d'engagements sur le réseau de transport.

> ***« Au moment de la mise en eau définitive, la capacité de retenue d'eau du barrage de Lom Pangar sera de 6 milliards m³, alors qu'avec cette mise en eau partielle nous espérons environ 3 milliards m³ d'eau, c'est-à-dire la moitié. »***

IC : Quelles seront les conséquences directes de cette mise en eau partielle dans le secteur de l'électricité au Cameroun, dès la prochaine saison sèche ?

TN : D'ici le 15 décembre 2015, nous allons commencer à régulariser les débits du fleuve Sanaga. Généralement, à partir des mois de mars et avril, la saison sèche atteint son niveau critique. Vous vous souvenez que cette année, à cette période, les barrages existants (Mape, Mbakaou et Bamendjin) se sont complètement vidés parce qu'il leur manquait environ un milliard de mètres cubes d'eau. S'il y avait eu Lom Pangar, on n'aurait pas eu cette crise. Parce que la mise en eau partielle permettra d'apporter 2 à 3 milliards de mètres cubes supplémentaires dès le prochain étiage. Donc, Eneo, sachant qu'il a désormais à sa disposition quatre barrages réservoir d'une capacité de stockage proche de 9 milliards de mètres cubes, et non plus de 6 milliards comme c'était le cas avec trois barrages, pourra mieux manager les ressources en eau pour

mieux gérer la saison sèche. Cela induira une conséquence immédiate sur le déficit de production généralement observé en saison sèche. Selon nos calculs, les délestages liés à la production seront réduits de près de 70%.

IC : Après la mise en eau partielle du barrage de Lom Pangar, que prévoit le chronogramme des activités sur ce projet ?

TN : Nous pensons qu'au mois de juin 2016, nous aurons terminé le chantier, c'est-à-dire les 10% des travaux restants, de manière à procéder à la mise en eau définitive du barrage en juillet 2016. Entre-temps, nous pensons que d'ici décembre 2015 nous serons en mesure de lancer les travaux de construction de l'usine de pied du barrage, puisque le processus de sélection de l'entrepreneur est très avancé. Il y aura non seulement le chantier de construction de l'usine, mais aussi la construction de la ligne haute tension entre Lom Pangar et Bertoua, et même l'électrification des villages de l'Est avec le Plan de gestion environnemental et social, qui est un volet très important pouvant durer trois à quatre ans.

IC : EDC se confond encore aujourd'hui au projet de barrage de Lom Pangar, qui tire vers sa fin. Quels sont les prochains chantiers de cette entreprise de patrimoine du secteur de l'électricité au Cameroun ?

TN : De par notre décret de création, EDC peut réaliser tout projet d'infrastructure décidé par le gouvernement. Cela a été le cas pour le barrage de Lom Pangar, qui est notre projet phare. Cela a également été le cas pour les quatre centrales du Programme thermique d'urgence (Yaoundé-Ahala, Mbalmayo, Ebolowa et Bamenda). Maintenant que Lom Pangar est en cours d'achèvement, nous pouvons lancer d'autres chantiers. Nous sommes notamment en discussion avec le gouvernement pour jouer tout notre rôle dans le projet Natchigal (400 MW, ndlr), qui est sous un modèle de partenariat public-privé. Le gouvernement y a un rôle important à jouer et EDC devrait logiquement être le bras séculier de l'Etat dans ce projet. Nous sommes également en train de démarrer les études pour un autre projet important sur le fleuve Sanaga, avec des financements de la Banque mondiale.

« Notre pays fait face à une crise énergétique sans précédent, et la saison sèche qui arrive en 2016 risque d'être catastrophique. Cette mise en eau partielle aidera à atténuer le déficit, pour autant qu'Eneo respecte aussi un certain nombre d'engagements sur le réseau de transport. »

IC : Le gouvernement camerounais est engagé dans un processus de rétrocession à EDC des trois barrages réservoirs de la Mape, Mbakaou et Bamendjin, jusqu'ici administrés par l'opérateur Eneo. Où en est-on avec ce processus ?

TN : Il convient de noter que la rétrocession de ces barrages relève davantage d'une logique à la fois technique et stratégique du gouvernement que d'une volonté d'EDC. Il faut que les quatre barrages soient gérés ensemble, pour pouvoir optimiser leur utilisation. L'Etat avait le choix, soit de les confier à Eneo, soit à EDC ou à un autre opérateur, mais il a porté son choix sur EDC. Le processus de rétrocession est très avancé, puisque toutes les discussions techniques ont eu lieu sous l'égide du ministre de l'Energie et de l'Eau. Dans les prochains jours, on devrait signer le protocole de transfert entre Eneo et EDC. Pour sûr, avant le 15 décembre 2015 ce transfert aura lieu, puisque nous allons démarrer la régularisation du débit de la Sanaga.

IC : Qu'est-ce que ce transfert changera pour le consommateur de l'électricité au Cameroun ?

TN : Il y aura une réduction du déficit de production. En effet, on ne peut pas dissocier le transfert des autres barrages du projet Lom Pangar. Tout tourne autour de Lom Pangar, qui améliorera la gestion de la régularisation des débits de la Sanaga. Pour que cela soit optimisé, il faut que les autres barrages construits sur ce fleuve soient gérés par EDC, pour des besoins d'une meilleure planification.

IC : En plus de la rétrocession de ces barrages, le gouvernement a institué une redevance sur l'eau, que devront verser à EDC des opérateurs tels que les producteurs d'énergie hydroélectrique. Où en est-on avec l'implémentation de cette nouvelle mesure ?

TN : Effectivement, cette redevance a déjà fait l'objet d'un décret du Premier ministre. Il y a également eu un arrêté conjoint des ministres des Finances, de l'Energie et de l'Eau, qui fixe les modalités de calcul de cette redevance. Toutes ces questions étant réglées, nous pensons que dès janvier 2016 nous commencerons à discuter avec Eneo et à présenter les factures, puisque nous allons mettre l'eau des barrages à leur disposition.

IC : Peut-on penser que l'institution de cette redevance permettra d'accroître les investissements publics dans le secteur de l'électricité au Cameroun ?

TN : Absolument ! Avec cette redevance, beaucoup de choses vont changer. D'abord, EDC ne vivra plus uniquement des subventions de l'Etat. Ensuite, ces droits d'eau permettront à EDC de rembourser aux bailleurs de fonds les prêts octroyés à l'Etat, puis rétrocédés à EDC dans le cadre du projet Lom Pangar. En effet, le processus qui a abouti à l'institution de ces droits d'eau est le suivant : pour Lom Pangar, les bailleurs de fonds, notamment la Banque mondiale et la BEI, ont octroyé à l'Etat des prêts directs à des taux extrêmement compétitifs. L'Etat les a rétrocédés à EDC sans majoration. Il revient désormais à EDC de rembourser directement ces prêts grâce aux droits d'eau, qui permettront également à EDC de pouvoir directement participer à des partenariats public-privé sur certains projets.

« Maintenant que Lom Pangar est en cours d'achèvement, EDC peut lancer d'autres chantiers. Nous sommes notamment en discussion avec le gouvernement pour jouer tout notre rôle dans le projet Natchigal. »

Interview réalisée à Lom Pangar
par Brice R. Mbodiam

LE BARRAGE DE LOM PANGAR EN RACCOURCI

Localisé dans la région de l'Est du Cameroun, plus précisément sur la rivière Lom, à environ 4 km à l'aval de sa confluence avec le Pangar et à 120 km environ au nord de la ville de Bertoua, le projet Lom Pangar comprend :

- l'implantation d'un barrage muni d'un ouvrage de régulation des débits, d'un ouvrage de prise d'eau usine, d'un évacuateur de crues et d'une hausse fusible ;
- le développement, la construction et le fonctionnement d'un réservoir de 6 milliards m^3 et de 540 km^2 ;
- l'implantation d'une usine hydroélectrique de pied d'une puissance de 30 MW, principalement pour alimenter la région de l'Est ;
- l'installation d'une ligne de transport de 90 KV d'une longueur d'environ 120 km entre le site du barrage et Bertoua.

Ce barrage permettra de compléter la régularisation de la Sanaga pour l'optimisation de la production des centrales existantes, et de créer des conditions favorisant l'aménagement de nouveaux sites nombreux et importants à l'aval, à des conditions économiques intéressantes. En effet, la retenue de Lom Pangar augmentera le débit régularisé de la Sanaga à plus de 1000 m3/s à l'amont de Songloulou, de façon à saturer son débit d'équipement et à augmenter la production d'Edéa en période d'étiage, soit 160 MW produits par les deux ouvrages. À ce titre, ce projet de barrage réservoir constitue la pièce maîtresse de la stratégie du gouvernement pour assurer à moyen et long termes l'approvisionnement en électricité du pays à moindre coût.

Source : EDC

GESTION PUBLIQUE

Pour la 2ème fois de l'année, le Cameroun relève son plafond d'endettement à 1700 milliards FCFA

Le chef de l'Etat camerounais a signé, le 13 août 2015, une ordonnance autorisant « *le gouvernement à négocier et, éventuellement, à conclure au cours de l'exercice 2015 (…) des emprunts concessionnels et non concessionnels de montants globaux respectivement de 500 milliards FCFA et 1200 milliards FCFA* ». En clair, pour faire face à ses besoins en financements, l'Etat camerounais devrait finalement s'endetter à hauteur de 1700 milliards FCFA cette année. C'est la deuxième fois depuis le début de l'année que le plafond d'endettement du Cameroun est relevé. En effet, le 6 février 2015, le chef de l'Etat avait déjà signé une ordonnance relevant à 900 milliards FCFA (contre 375 milliards FCFA dans le budget initial) le montant des financements à lever par le gouvernement par émission de titres publics sur le marché des capitaux.

Plus de 2800 milliards FCFA d'emprunts en errance chez les bailleurs de fonds

Selon Dieudonné Evou Mekou, le directeur général de la Caisse autonome d'amortissement (CAA), institution chargée de gérer la dette publique du Cameroun, plus de 2800 milliards FCFA de prêts mis à la disposition de l'Etat camerounais par les bailleurs de fonds internationaux tardent à être décaissés. « *Rapporté à un encours de la dette de l'ordre de 3800 milliards FCFA, cela est tout de même considérable et rend parfaitement compte de l'ampleur de la problématique de la sous-consommation des crédits d'investissements* », explique le DG de la CAA.

A l'origine de cette sous-consommation des emprunts extérieurs destinés à financer les projets de développement dans le pays, plusieurs experts mettent à l'index la complexité des procédures de décaissement imposées par certains bailleurs de fonds, et qui ne sont pas toujours bien comprises par les gestionnaires des projets. Afin de résoudre ce problème dont les conséquences déteignent sur l'ensemble de l'économie, la CAA, avec le soutien financier et technique de la Banque mondiale, vient de mettre en place un « *manuel de procédures simplifiées des projets de l'Etat* », ainsi qu'« *un Système intégré de gestion des décaissements* » (SIGED).

Le gouvernement en campagne pour inciter les investisseurs locaux à aller sur le Douala Stock Exchange

Du 27 juillet au 25 août 2015, le Ministère camerounais des finances a organisé sur l'ensemble du territoire national, à l'intention des entreprises et investisseurs locaux, une opération de charme baptisée « La caravane culturelle de la bourse ». Il s'est agi d'une « *campagne de vulgarisation de la culture boursière* » dans le pays ayant pour objectif d'encourager les investisseurs et les entreprises à effectuer des opérations sur le Douala Stock Exchange (DSX), la bourse des valeurs mobilières du Cameroun. En effet, alors que les entreprises n'ont de cesse de se plaindre des difficultés d'accès aux financements dans les banques classiques, la bourse des valeurs mobilières de Douala n'enregistre que trois entreprises cotées depuis 2006 pour une capitalisation boursière d'un peu plus

de 500 milliards FCFA. Bien plus, toutes les introductions en bourse effectuées jusqu'à nos jours ont été le fait de l'Etat.

L'API annonce la tenue de son premier forum des investisseurs du 25 au 27 novembre 2015

L'Agence de promotion des investissements (API) au Cameroun organisera du 25 au 27 novembre 2015 à Douala, la capitale économique du pays, son tout premier forum des investisseurs. Le thème de ce rendez-vous des affaires est « L'émergence par l'investissement », a annoncé Marthe Angéline Mindja, la DG de cet organisme public chargé de promouvoir les investissements au Cameroun.

Ce rendez-vous, au cours duquel sont attendus environ 25 000 invités, selon la DG de l'API, se veut un lieu de rencontre entre opérateurs économiques camerounais et étrangers, dans l'optique de nouer des partenariats multiformes. Ce premier forum de l'API s'articulera autour de tables-rondes sur des problématiques telles que le financement des entreprises, les B to B, ainsi qu'une foire-exposition pendant laquelle les entreprises invitées exposeront leur savoir-faire.

Inauguration du premier Centre des urgences médicales du pays, financé par la Corée

Le Premier ministre camerounais, Philémon Yang, qui a posé la première pierre du Centre des urgences médicales de Yaoundé 42 mois plus tôt, a procédé le 18 août 2015 à l'inauguration de la toute première institution sanitaire du pays spécialement dédiée aux urgences. L'entrée en service de cet établissement hospitalier intervient dans un contexte marqué par la recrudescence des accidents de la circulation, qui tuent officiellement 1400 personnes sur les routes du pays chaque année.

Investissement d'un montant total de 3,3 milliards FCFA, dont un don coréen de près de 2 milliards FCFA, a précisé le ministre de la Santé publique André Mama Fouda, cet hôpital a pour mission fondamentale de lever le pronostic vital sur le malade avant son transfert vers une autre formation hospitalière. De ce fait, a poursuivi ce membre du gouvernement, ce centre hospitalier priorisera « *la prise en charge sans condition* ».

Après 51 ans de libre circulation des personnes, le Cameroun et le Mali instituent le visa aux frontières

Depuis le 8 septembre 2015, les Camerounais désirant se rendre au Mali sont désormais assujettis à l'obligation d'obtenir un visa délivré par les autorités consulaires maliennes, et vice-versa. C'est la principale décision prise par les autorités des deux pays au terme de la visite que vient d'effectuer au Cameroun le ministre malien des Affaires étrangères Abdoulaye Diop. Le Cameroun et le Mali ont ainsi décidé de mettre un terme à une convention de libre circulation des personnes entre les deux pays signée en 1964. La décision de surseoir à cette convention vieille de 51 ans vise, ont précisé les deux parties, à contrôler la circulation des personnes étrangères sur les territoires des deux pays, dans un contexte d'insécurité marqué notamment par la montée du terrorisme.

Cependant, a-t-on appris, le visa qui sera exigé des personnes ordinaires est gratuit. Tandis que les titulaires de passeports de service et diplomatiques, les sportifs et les opérateurs économiques devant résider sur le territoire malien pendant moins de 90 jours continueront d'être exempts du précieux sésame.

Neuf communes créeront 1400 emplois sur des projets HIMO

Le Ministère camerounais de l'économie a signé, le 21 août 2015 à Yaoundé, des conventions de financement d'un montant total de plus de 2 milliards FCFA avec neuf communes afin de promouvoir la réalisation d'infrastructures communautaires dans le cadre de projets à haute intensité de main d'œuvre (HIMO). Grâce à ces financements, les communes de Meïganga, Bertoua, Meyomessala, Nkongsamba, Okola, Bangou, Ndobian, Yaoundé VII et Batcham sont appelées à créer plus de 1400 emplois pour la réalisation des projets de réhabilitation des routes, de construction des ponts, de pavage et de rechargement de la chaussée à l'aide de la latérite.

Pour rappel, depuis le lancement en 2012 de cette formule visant à promouvoir l'approche HIMO dans la réalisation des projets au sein des collectivités locales décentralisées, plus de 1500 emplois directs ont été créés.

La Russie offre 99 conteneurs de produits alimentaires, pour faire face à l'afflux de réfugiés

Le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, René Emmanuel Sadi, a réceptionné le 13 août 2015 à Douala, une cargaison de 99 conteneurs bourrés de produits alimentaires, offerts au Cameroun par la Fédération de Russie, afin que le pays puisse faire face à l'afflux massif de réfugiés (300 000 personnes officiellement) qui fuient les exactions de Boko Haram et l'insécurité en République centrafricaine.

La cérémonie a eu lieu dans les locaux de Camrail, concessionnaire du chemin de fer camerounais et filiale du groupe de logistique Bolloré Africa Logistics, qui a été chargé de convoyer ces conteneurs vers quatre régions du Cameroun (Extrême-Nord, Nord, Adamaoua et Est). Et qui, selon Mohamed Diop, le directeur du groupe pour la région Golfe de Guinée, «a pris l'option ferme d'accompagner les pouvoirs publics» camerounais «dans le cadre de la mutualisation des efforts internes pour faire face aux menaces sécuritaires».

L'Etat investit 1,5 milliard FCFA pour insérer plus de 1000 jeunes dans le secteur agropastoral

Implémenté dans les dix régions du Cameroun depuis 2008 par les Ministères de l'agriculture et de l'élevage, le Programme d'appui à la formation professionnelle agropastorale (AFOP) vient de boucler l'installation, à leur propre compte, d'une première vague d'un peu plus de 1000 jeunes porteurs de projets dans le secteur agropastoral, a-t-on appris de sources proches de ce projet gouvernemental. Après des formations dédiées reçues dans des centres spécialisés partenaires du programme AFOP, ces jeunes ont ensuite reçu du gouvernement la somme de 1,5 million FCFA chacun afin de réaliser un projet agropastoral. Ce qui correspond à une enveloppe globale de 1,5 milliard FCFA issue des fonds C2D, précisent nos sources.

AGRO

Un projet de 178,5 milliards FCFA pour développer la culture des arbres fruitiers

Le ministre camerounais de l'Agriculture et du Développement rural, Essimi Menyé, a procédé le 28 juillet 2015 à Yaoundé au lancement officiel du Projet d'appui au développement de la culture des arbres fruitiers. Ce projet, apprend-on, nécessite des financements d'un montant global de 178,5 milliards FCFA, dont une partie est mise à disposition par la FAO dans le cadre de la phase pilote, tandis que le gouvernement devra mobiliser le plus gros de l'enveloppe. Selon ses initiateurs, ce projet vise d'abord à multiplier le nombre de vergers dans les bassins de production situés principalement dans les régions du Centre (départements de la Lekie et du Mbam et Inoubou), de l'Adamaoua (départements de la Vina et du Mayo Danay), de l'Extrême-Nord (département du Diamaré) et du Nord (départements de la Bénoué et du Mayo Louti).

Les coopératives, les groupements d'initiatives communes (GICS) et les industriels qui se lanceront dans la mise en place de ces vergers recevront ensuite des appuis multiformes du projet en vue de la création d'unités de transformation. L'ambition étant, soulignent les promoteurs du projet, de voir le Cameroun devenir exportateur de jus de fruits à l'horizon 2025.

Création de deux nouveaux agropoles pour produire et transformer la pomme de terre et l'ananas

Les 5 et 6 août 2015, le ministre délégué auprès du ministre camerounais de l'Economie, Yaouba Abdoulaye, a procédé au lancement officiel de deux nouveaux agropoles de production, de commercialisation et de transformation de pommes de terre et d'ananas, respectivement dans les localités de Mbouda, à l'ouest du pays, et de Nlowé, dans la région du Littoral. Investissement d'un montant total de 2,8 milliards FCFA, dont près d'1 milliard mis à disposition par le programme Agropoles piloté par le Ministère de l'économie, « *l'agropole de multiplication de semences, de production et de transformation de la pomme de terre de l'ouest* », situé à Mbouda, permettra de passer d'une production actuelle de 14 840 tonnes de pommes de terre par an à 46 800 tonnes dès l'année 2016.

A Nlowé, localité située près de Manjo, dans la région du Littoral, c'est un « *agropole de production, de transformation et de commercialisation d'ananas* » qui a été lancé le 6 août 2015. Ses promoteurs et le gouvernement y ont investi 1,9 milliard FCFA afin de pouvoir produire et transformer (jus de fruit) 30 000 tonnes d'ananas au cours des trois prochaines années.

21,3 milliards FCFA de contrats à attribuer pour industrialiser la filière manioc

Le gouvernement camerounais vient de lancer un appel d'offres international en vue du recrutement d'entreprises indiennes devant fournir des équipements de production et de transformation du manioc à l'échelle industrielle. Ces contrats à exécuter en quatre lots visent la fourniture de plus de 700 machines et outils au total. Le montant cumulé des contrats est de 21,3 milliards FCFA. Les

financements sont mis à disposition par Exim Bank of India, dans le cadre d'un accord signé en 2012 entre les gouvernements camerounais et indien pour l'industrialisation de la filière manioc au Cameroun.

Le Cameroun s'achemine vers une capacité de broyage supérieure à 100 000 tonnes de cacao par an

Le volume de transformation locale des fèves de cacao au Cameroun devrait dépasser 100 000 tonnes sur le court terme, annonce le Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC). Cela correspondrait à un triplement des capacités actuelles, puisqu'à peine 33 000 tonnes de fèves ont été officiellement broyées au cours de la campagne 2014-2015. Plusieurs investissements réalisés ou projetés fondent cet optimisme de l'interprofession cacao-café. Il y a d'abord les investissements (5 milliards FCFA) consentis cette année par Sic Cacaos, le leader du marché de la transformation locale. En effet, cette filiale de Barry Callebault a acquis de nouveaux équipements pour faire passer ses capacités de broyage de 35 000 à 50 000 tonnes dès la campagne courante.

Ensuite, soutient le CICC, il y a l'augmentation en cours des capacités de broyage de la société Fapam Industry, unité de transformation qui vient de bénéficier d'un financement gouvernemental dans le cadre du projet Agropoles. Cette unité ambitionne de porter ses capacités à 25 000 tonnes par an. Par ailleurs, le Programme d'appui aux initiatives locales de transformation du cacao implémenté par le gouvernement ambitionne de créer dix unités de transformation de cacao sur l'ensemble du territoire national. Enfin, à côté de cette initiative gouvernementale, la SNV, l'organisme néerlandais qui a offert une unité de transformation du cacao aux producteurs de Konyé, dans le Sud-Ouest, en avril 2015, dupliquera son initiative cette année pour les producteurs d'Ayos, dans la région du Centre. Reçu le 29 juillet dernier au Ministère de l'économie, le milliardaire ivoirien Koné Dossongui a annoncé son intention de construire une unité de transformation de fèves de cacao.

L'ONCC n'exclut pas une baisse de la production cacaoyère 2015-2016

Michaël Ndoping, le directeur général de l'Office national du cacao et du café (ONCC) du Cameroun, ne sera pas « *surpris s'il y a baisse* » de la production cacaoyère au cours de la campagne 2015-2016, a-t-il confié. Cependant, même s'il n'exclut pas un fléchissement de la production au cours de la campagne courante, le DG de l'ONCC doute que cette baisse « *atteigne 22 000 tonnes* ». Ce parce que, explique-t-il, « *nous sommes dans la phase d'entrée en production des nouvelles plantations du fait des investissements consentis ces dernières années* ». Au regard de cet argumentaire, la campagne cacaoyère actuelle, qui devrait logiquement correspondre à la période du repos végétatif survenant généralement tous les cinq ans, selon les experts, la production camerounaise devrait pouvoir se maintenir autour de 210 000 tonnes.

Le CICC veut positionner le café camerounais sur le marché italien

Apollinaire Ngwé, le président du Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC) du Cameroun, a conduit, du 13 au 19 septembre 2015 à Trieste, en Italie, une délégation constituée d'une vingtaine de torréfacteurs de café camerounais. Cette mission de promotion et de prospection commerciale, a souligné le CICC, avait pour objectif de « *saisir l'opportunité de la tenue de l'Expo universelle, de nouer et renforcer des contacts d'affaires, dans l'optique de trouver de nouveaux débouchés pour le café du Cameroun* ».

FINANCE

Afriland First Bank ouvre officiellement une filiale au Bénin via la CCEI Bank Guinée Equatoriale

Le groupe bancaire camerounais Afriland First Bank a officiellement ouvert, le 15 septembre 2015, une filiale au Bénin dont le capital s'élève à 10 milliards FCFA (17,24 millions $). L'entité béninoise d'Afriland First Bank est filiale de la CCEI Bank Guinée Equatoriale, première banque au pays de Teodoro Obiang Nguema et fleuron du groupe camerounais. Le lancement officiel de CCEI Bank Bénin a été annoncé par le président équato-guinéen Teodoro Obiang Nguema et son homologue béninois Thomas Boni Yayi. « *Ici, nous sommes aujourd'hui convaincus de l'importance de la coopération Sud-Sud. Ceci est un exemple de coopération complémentaire. Ceci est un investissement qui doit bénéficier aux pays africains* », a déclaré le président de la Guinée Equatoriale.

CCEI Bank Guinée Equatoriale a été mise en avant pour l'ouverture de la filiale béninoise du groupe Afriland à cause de ses ratios jugés plus intéressants et susceptibles de favoriser une décision positive des autorités monétaires béninoises et du régulateur du secteur bancaire dans l'espace Uemoa.

En 3 ans, le gouvernement a injecté 5 milliards FCFA dans la promotion du crédit-bail

Depuis 2012, date de la mise en place du « *dispositif pilote d'appui à la modernisation de l'outil de production par le crédit-bail* », l'Etat camerounais y a injecté 5 milliards FCFA, a révélé le ministre de l'Economie, Emmanuel Nganou Djoumessi, en présidant le 17 août 2015 à Yaoundé une réunion du comité de suivi dudit dispositif. Au cours de cette réunion, les participants ont relevé le succès enregistré par cette initiative et ont souhaité voir ce dispositif partir de sa phase pilote pour être implémenté au sein de l'économie camerounaise. De ce point de vue, certains crédits-bailleurs recommandent au gouvernement d'exonérer de droits de douane les équipements acquis au moyen du crédit-bail afin de rendre ce mécanisme de financement plus incitatif.

Selon l'Association camerounaise de leasing (Camlease), le marché actuel du crédit-bail dans le pays est estimé à 50 milliards FCFA sur un potentiel de 200 milliards FCFA. Au sein de la Cemac, espace communautaire dont le Cameroun est la locomotive, ce potentiel est estimé à 400 milliards FCFA.

Le résultat net 2014 d'EDC Investment Corp au Cameroun a progressé d'environ 80% à 727,6 millions FCFA

Au Cameroun, EDC Investment Corp a réalisé un résultat net de 727,6 millions FCFA au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2014, annonce cette institution financière dans ses états financiers à fin 2014, publiés ce 2 septembre 2015. En valeur absolue, ce résultat net correspond à une progression de plus de 332 millions FCFA, soit environ 80% par rapport aux 395,8 millions FCFA gagnés au cours de l'année 2013.

Pour rappel, EDC Investment Corp est la filiale investissements du groupe bancaire panafricain Ecobank. A ce titre, elle est agréée comme prestataire des services d'investissements (PSI) à la BVMAC, située à Libreville, au Gabon. Cette institution investit également, apprend-on, dans les domaines des télécommunications, de l'énergie, de la manufacture, des mines et des industries de construction.

Trois compagnies d'assurances gagnent 1 milliard FCFA de contrats à la Sodecoton

Trois compagnies d'assurances camerounaises viennent d'être déclarées adjudicataires du marché relatif à la souscription d'une assurance dommage globale à la Société de Développement du Coton (Sodecoton) pour le compte des exercices 2015, 2016 et 2017, a annoncé le gouvernement dans un communiqué officiel. Plus de 50% de ce contrat d'un montant total d'un peu plus d'1 milliard FCFA a été raflé par la filiale camerounaise du groupe Saham, pour la somme de 577,5 millions FCFA. Activa Assurances s'en tire avec 262,5 milliards FCFA, contre 210 millions FCFA pour Zenith Assurances.
Chanas Assurances, autrefois leader du marché de l'assurance au Cameroun mais qui est empêtré depuis quelques années dans des querelles de leadership en interne, échoue au pied du podium, au même titre que d'autres postulants tels que Nsia, Saar, Area, etc.

Le courtage représente près de 50% du chiffre d'affaires du secteur des assurances

Avec 60 cabinets agréés sur l'ensemble du territoire national, le courtage d'assurances représente « *près de 50% du chiffre d'affaires* » et « *près de 40% des effectifs* » du secteur des assurances au Cameroun. Ces statistiques émanent de Léopoldine Fondop Ngoulla, la présidente de l'Association professionnelle des courtiers d'assurances et de réassurances du Cameroun (APCAR). Intermédiaire entre la compagnie d'assurances et l'assuré (généralement des entreprises), le courtier d'assurances est un expert qui accompagne l'assuré pour « *démystifier les contrats d'assurances et simplifier les process qui peuvent paraître complexes* », explique la présidente de l'APCAR. De ce point de vue, poursuit-elle, le courtier d'assurances « *dispose de connaissances nécessaires pour identifier, organiser et gérer les contrats, de la souscription au règlement des sinistres et d'éventuels litiges* ». Pour rappel, au Cameroun le taux de pénétration de l'assurance ne dépasse guère 2%, officiellement.

Après le départ du DG, le directeur commercial de Saham démissionne et devient DG chez Area Assurances

Le poste de directeur commercial de Saham Assurances Cameroun est vacant depuis le 27 août 2015, apprend-on de bonnes sources. Son titulaire, Jacob Sindze, a décidé de démissionner de ses fonctions. Quelques jours plus tard, il a été nommé directeur général d'Area Assurances, une compagnie concurrente. L'on remarque cependant que Jacob Sindze a décidé de quitter son poste de directeur commercial de Saham Assurances Cameroun un peu plus de deux mois seulement après le départ de Protais Ayangma, DG de cette compagnie d'assurances fondée par ses soins, avant de tomber dans l'escarcelle de Colina, puis de Saham. Protais Ayangma a été officiellement remplacé le 22 juin 2015 par Théophile Gérard Moulong, alors en poste à Casablanca, au Maroc. Présenté comme un poulain du DG parti, il est désormais contraint de s'attacher les services d'un nouveau directeur commercial pour réaliser les objectifs à lui prescrits par les actionnaires de la compagnie.

TELECOMS

Fraude à la SIM Box : déjà 13 milliards FCFA de pertes pour les opérateurs télécoms du pays en 2015

Entre janvier et août 2015, plus de 65 millions de minutes d'appels téléphoniques ont été détournées par les fraudeurs exploitant des boîtes à outils SIM, techniquement appelées SIM Box. Cette pratique a fait perdre aux opérateurs télécoms du Cameroun plus de 13 milliards FCFA sur la période considérée, a révélé un expert des télécoms au journal privé Le Messager. En effet, la SIM Box, dispositif contenant plusieurs cartes SIM, offre la possibilité à son utilisateur de faire apparaître les appels venant de l'étranger comme émis au Cameroun. Le fraudeur qui en fait usage peut ainsi se soustraire aux tarifs à l'international et taxes y afférentes, au détriment des opérateurs télécoms et du Trésor public.

C'est l'activité à laquelle se consacraient Fonkou Fosso et Tchioffo Tazioti, deux jeunes Camerounais qui ont été interpellés par la police le 28 août 2015 à Douala, a révélé la presse locale. Selon la loi du 21 décembre 2010 sur la cybercriminalité et la cybersécurité au Cameroun, ces fraudeurs présumés risquent cinq à dix ans de prison et des amendes oscillant entre 5 et 10 millions FCFA chacun. Ce coup de filet de la police survient quelques jours seulement après la tenue, en août dernier à Yaoundé, d'un forum sur la fraude à la SIM Box, rencontre organisée par le Muna Governance and Economics Forum (MUGEF). Au cours de ce forum, Andy Gent, le Chairman de Revector, compagnie leader dans la détection des fraudes sur le GSM dans le monde, avait indiqué avoir passé un millier d'appels-tests au Cameroun entre le 12 et le 13 août 2015. « *700 appels ont été émis avec des cartes SIM des opérateurs Orange et MTN. 65% de ces appels ont été émis de manière illégale* », avait-il révélé.

Afriland First Bank et MTN lancent les transactions entre comptes bancaire et mobile

Il est désormais possible pour les clients d'Afriland First Bank détenteurs de comptes MTN Mobile Money de consulter le solde de leurs comptes bancaires sur leurs téléphones portables et d'effectuer des transactions financières entre leurs comptes bancaire et mobile. C'est l'opportunité que leur offre le Mobile Account Connected (MAC), un service que viennent de lancer les leaders des marchés bancaire et de la téléphonie mobile au Cameroun.

Avec MAC, explique-t-on à Afriland First Bank, cette institution bancaire à capitaux majoritairement camerounais « *complète ainsi son approche multicanal par une migration vers le téléphone mobile, dont le développement améliorera le taux de bancarisation du Cameroun et de la sous-région Afrique centrale* ». En effet, selon les experts, dans des pays à faible taux de bancarisation comme le Cameroun (moins de 20%), le mobile, dont le taux de pénétration atteint les 80% dans le pays, peut considérablement booster le niveau d'accès aux services bancaires.

Pour rappel, le MAC, « *offre hautement sécurisée* » selon les assurances données par ses promoteurs, rejoint ainsi sur le marché camerounais un service similaire officiellement lancé dans le pays le 9 juillet 2015 par le duo Ecobank-Orange Cameroun.

Au 1er semestre 2015, MTN a déployé 282 sites 3G sur le territoire camerounais

La filiale camerounaise du groupe télécom sud-africain MTN International a déployé 282 sites 3G sur le territoire camerounais à fin juin 2015, a-t-on appris dans le rapport d'activités publié par la maison mère depuis Johannesburg, en Afrique du Sud. L'on se souvient qu'en signant avec l'Etat du Cameroun le renouvellement de sa licence télécom assortie de la 3G et de la 4G en mars 2015, MTN Cameroon annonçait le déploiement de la 3G sur 700 sites situés dans 16 villes camerounaises pour la première année d'exploitation de sa nouvelle licence. Cette technologie est ensuite appelée à être progressivement étendue sur l'ensemble du territoire camerounais, de manière à couvrir 75% de la population à l'horizon 2018, selon les prévisions du leader du marché de la téléphonie mobile au Cameroun.

Un portail numérique pour comparer les prix des produits alimentaires sur le marché

Le Ministère camerounais du commerce et l'opérateur historique des télécoms Camtel viennent de signer une convention de partenariat en vue de collaborer à l'animation du Portail agropastoral du Cameroun (Camagro), lancé il y a quelques mois par Camtel. Grâce à Camagro, les consommateurs et les commerçants pourront comparer les prix des produits alimentaires sur le marché afin de pouvoir prendre une meilleure décision de vente ou d'achat. Tous ces prix seront mis à la disposition de l'équipe de Camtel, chargée d'animer la plateforme, par les services du Ministère du commerce. En effet, ce département ministériel dispose d'une base de données périodiquement actualisée grâce à des relevés régulièrement effectués par ses services compétents disséminés dans le pays.

A en croire les responsables de Camtel, dans les zones ne disposant pas de connexion Internet permettant d'accéder à la plateforme, un dispositif d'envoi de SMS permettra de recevoir les informations sur les prix et les produits disponibles dans les différents marchés du Cameroun.

La Chine investira 75 milliards FCFA pour interconnecter les universités camerounaises

Les gouvernements camerounais et chinois ont récemment signé un accord cadre pour le financement d'un projet d'interconnexion numérique des universités d'Etat, pour un montant de 75 milliards FCFA. L'information a été révélée le 26 août 2015 à Yaoundé, au sortir d'une audience accordée par le ministre de l'Enseignement supérieur, Jacques Fame Ndongo, aux responsables de la société chinoise Sichuang Communication Telecom Construction Company.

Selon Zhao Dhezi, le chef de la délégation chinoise reçue au Ministère de l'enseignement supérieur, l'implémentation de ce projet permettra, par exemple, à un enseignant qui se trouve dans son bureau au ministère de dispenser son cours à partir de ce bureau à ses étudiants se trouvant dans l'un des amphithéâtres d'une des universités d'Etat du pays. Selon la partie chinoise, ce projet baptisé « e-National Higher Education Network », et qui consiste en « *la mise en réseau des universités camerounaises, vise à arrimer le Cameroun aux normes de l'enseignement numérique international* ».

ENERGIE

La SNH et le pétro-gazier Tower Resources signent un contrat de partage de production sur le bloc Thali

La Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), le bras séculier de l'Etat du Cameroun dans l'exploration et l'exploitation pétrolière, a signé le 15 septembre 2015 à Yaoundé un contrat de partage de production avec Tower Resources, opérateur pétro-gazier coté à Londres. L'accord porte sur le bloc Thali, qui couvre 120 km2 dans le Rio Del Rey, dans l'offshore camerounais. Tower Resources est d'ores et déjà en possession d'un programme d'exploration sur ce bloc pour les trois prochaines années. La planification des opérations prévoit l'acquisition des données sismiques 3D en 2016, et le lancement effectif des activités de forage sur la période 2017-2018.

En plus du bloc Thali, Tower Resources est également intéressé par le bloc Dissoni, aussi situé dans le bassin Rio Del Rey, une extension du système d'hydrocarbures du delta du Niger, la riche région pétrolifère du Nigeria. L'on se souvient que cet opérateur pétro-gazier avait annoncé, au mois de mai 2014, être en discussion avec le gouvernement camerounais pour l'obtention d'une licence sur ce bloc.

Bowleven a lancé le forage du puits Moambe sur sa licence Bomono

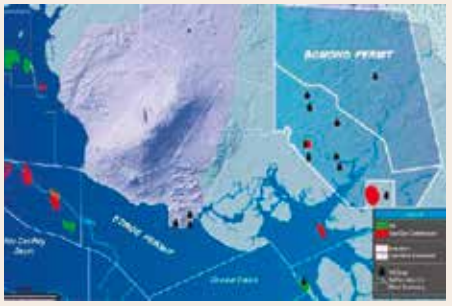

L'opérateur pétro-gazier britannique Bowleven Plc a annoncé, le 19 août 2015, avoir lancé les opérations de forage sur le puits Moambe du permis Bomono, situé en on-shore dans le bassin Douala, au Cameroun. Ce puits, apprend-on, se trouve à un peu plus de deux kilomètres à l'Est du premier puits, Zingana, sur lequel Bowleven a récemment découvert un intervalle d'hydrocarbures. A ce sujet, l'opérateur britannique annonce que les opérations sur ce premier puits ont été suspendues comme prévu, non seulement pour permettre le forage de Moambe, mais aussi pour attendre les résultats des différents tests sur les éléments découverts sur Zingana.

Moambe et Zingana sont les deux puits faisant partie du programme de forage 2015 sur le permis Bomono, que Bowleven Plc détient à 100%. Cette licence d'exploration, qui expirera le 2 décembre 2015, représente deux blocs couvrant 2328 km^2 au total.

La société pétrolière seychelloise Orion Oil and Gas ouvre une succursale au Cameroun

Basée à Victoria, aux Seychelles, la compagnie pétrolière Orion Oil and Gas vient d'ouvrir une succursale dans la ville de Douala, la capitale économique camerounaise, a-t-on appris dans une annonce légale. L'assemblée générale extraordinaire qui a pris cette décision a également nommé comme représentant de cette compagnie au Cameroun M. Peihui Zhu.

Ce nouvel opérateur arrive ainsi sur un marché de l'exploration et de l'exploitation pétro-gazière particulièrement dynamique depuis l'année dernière, avec la mise en service de nouveaux champs et la signature ou la prorogation de plusieurs permis dans les bassins du pays. Le secteur pétrolier camerounais, en amont, est dominé par les entreprises françaises Perenco et Total. Au cours des dernières années, s'y sont ajoutés des investisseurs britanniques (Bowleven, Victoria Oil & Gas), russes (Lukoil) et chinois (Addax Pétroleum, Orion Energy Holding).

110 km de pipeline seront construits début 2017 pour la distribution des hydrocarbures

Les travaux de construction au Cameroun d'un pipeline de 355 km de long au total débuteront en janvier 2017 par un premier tronçon de 110 km entre les villes de Limbe, dans la région du Sud-Ouest, et de Douala, la capitale économique du pays située dans la région du Littoral. C'est ce qui ressort du chronogramme des activités de ce projet que le comité de pilotage vient de révéler au gouvernement camerounais.

Après l'oléoduc Douala-Limbe, le consortium 3PL, qui conduit ce projet, réalisera le pipeline entre les villes de Douala et d'Edéa, sur une distance de 70 km, puis le plus long tronçon (175 km) entre Edéa et Yaoundé, la capitale camerounaise. Pour financer cette infrastructure destinée à transporter les produits pétroliers raffinés, 3PL compte sur un « *tour de table des investisseurs originaires de Corée, Suisse, Chine, Russie, Nigeria… Ils apporteront 30% des capitaux. Nous emprunterons le reste*

auprès des banques », explique Chrysanthus Esunge Longonje, DGA de 3PL.

Selon Mohammadou Dabo, PCA du consortium 3PL, le coût global de ce projet est estimé à environ 218 milliards FCFA, sous réserve d'évaluations plus affinées. Aussi bien au sein du gouvernement camerounais que du côté de 3PL, l'on s'accorde à dire que la réalisation de cette infrastructure contribuera à baisser les coûts des produits pétroliers sur le territoire camerounais de plus de 20%.

Actis cède les centrales de Dibamba et Kribi à un consortium contrôlé par Norfund et CDC

Le fonds d'investissement britannique Actis, qui a racheté l'entreprise de production d'électricité au Cameroun Eneo, a annoncé ce 14 septembre 2015 avoir cédé à un consortium contrôlé par le fonds norvégien Norfund et l'institution de financement britannique CDC Group la totalité de ses actifs dans Globeleq Africa. Le montant de la transaction est de 227 millions de dollars, soit environ 125 milliards FCFA. Filiale à 100% d'Actis spécialisée dans la production indépendante de l'énergie électrique dans plusieurs pays africains, Globeleq Africa avait pris possession des centrales à gaz et à fuel de Kribi et de Dibamba après le rachat d'Eneo par Actis. Ces deux centrales électriques, d'une capacité cumulée de 304 MW, faisaient du Cameroun le principal producteur du réseau énergétique de Globeleq Africa sur le continent noir, devant la Côte d'Ivoire (288 MW avec la centrale d'Azito) et l'Afrique du Sud (trois centrales solaires et éoliennes d'une capacité globale de 238 MW).

Cette cession des centrales de Dibamba et de Kribi au consortium Norfund-CDC Group intervient dans un contexte marqué par de profondes mutations dans le secteur de l'électricité au Cameroun. En effet, la nouvelle loi en vigueur dans le pays ouvre ce secteur à la concurrence dans les segments de la production et de la commercialisation, de même qu'elle institue un gestionnaire public du réseau de transport, institution dont la mise en place est en cours.

La livraison du barrage de Mékin, au sud du pays, finalement annoncée pour avril 2016

Après deux reports en 2014 puis en mai 2015, c'est finalement au mois d'avril 2016 que sera livré le barrage hydroélectrique de Mékin, en construction dans la région du Sud du Cameroun, a-t-on appris au cours d'une visite que viennent d'effectuer les membres du conseil d'administration de la société Hydro-Mékin sur le site du projet. En effet, le barrage est désormais construit à environ 70%, et les dissensions entre le constructeur de l'ouvrage (China National Electric Engineering Corporation) et son sous-traitant, lesquelles ont pendant un bon moment freiné l'avancée des travaux, sont désormais aplanies. Aussi, Frédéric Biya Motto, le directeur général d'Hydro-Mékin, le maître d'ouvrage du projet, soutient-il que « *les premiers mégawatts* » de ce barrage seront disponibles « *à la fin de cette année* », suite à la première mise en eau de cette infrastructure énergétique destinée à alimenter en électricité les huit communes du département du Dja et Lobo grâce à une usine de pied de 15 mégawatts et à une ligne d'évacuation d'énergie de 33 kilomètres.

Pour rappel, Hydro-Mékin, la société publique chargée de construire et de gérer ce barrage, est la deuxième entreprise du pays après le concessionnaire Eneo, contrôlé par le fonds d'investissements britannique Actis, à disposer des prérogatives de production, de transport, de distribution, et de vente de l'énergie électrique au Cameroun.

Imrane Barry remplace Jean-Pierre Battermann au poste de DG de la filiale de Total

Le 3 septembre 2015, Imrane Barry a officiellement pris ses fonctions à la tête de Total Cameroun, le leader de la distribution des produits pétroliers raffinés dans le pays, « *avec un tiers des parts de marché* » et un vaste réseau de 170 stations-service disséminées à travers le pays. Avant sa mutation au Cameroun, Imrane Barry était directeur général de la filiale ougandaise de Total. Au Cameroun, celui qui a par ailleurs été adjoint au directeur Afrique de l'Ouest du groupe Total prend les rênes de l'une des plus grosses filiales du groupe pétrolier français en Afrique centrale et de l'Ouest, qui a été dirigée au cours des quatre dernières années par Jean-Pierre Battermann. Ce dernier laisse sur la table de son remplaçant un programme de rénovation et de construction, au cours des trois prochaines années, de nouvelles stations-service à travers le pays.

Sur le marché camerounais, Total est de plus en plus bousculé par l'arrivée de nouveaux opérateurs. Il en est ainsi d'Oilybia, qui a repris le réseau de distribution de Mobil, mais surtout de Tradex, filiale de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), qui ne cesse de conquérir des parts de marché dans la distribution des produits pétroliers. En 2012, par exemple, avait confessé Jean-Pierre Battermann, le DG d'alors, Total Cameroun avait perdu 2,5% de parts de marché. Parlant toujours de la concurrence farouche à laquelle fait désormais face cette entreprise, l'ex-DG faisait également remarquer, en 2013, que les parts de marché des nationaux avaient considérablement évolué, passant de « *5 à 20% en quelques années* ».

TRANSPORT

Camrail a réceptionné cinq nouvelles locomotives sur la période juillet-septembre 2015

Au 3ème trimestre 2015, la Cameroon Railways (Camrail), le concessionnaire du chemin de fer camerounais, a réceptionné cinq nouvelles locomotives tandis que cinq autres seront livrées au cours de l'année 2016 par la société sud-africaine Grindrod. L'annonce de ces nouvelles acquisitions a été faite le 16 juillet 2015 à Douala à l'occasion d'une « *visite d'inspection* » du ministre camerounais des Transports, Robert Nkili. Outre la révélation de ces acquisitions, qui ont pour but de doper les capacités de transport de cette filiale du groupe français Bolloré, le transporteur ferroviaire camerounais a présenté au ministre Nkili des équipements récemments acquis et destinés à la sécurisation de la circulation ferroviaire. Il s'agit, a-t-on appris, d'un wagon graisseur de rails qui « *permettra d'augmenter la durée de vie des bogies (roues) de 50% et de limiter l'usure des rails* », et d'une draisine de contrôle ultrasons qui permet « *de sonder les rails en vue de détecter tous les défauts internes et de planifier leurs remplacements progressifs* ».

Le logisticien français Necotrans crée la filiale camerounaise de sa société Africa Truck Service

Africa Truck Service Cameroun (ATS Cameroun). C'est la nouvelle entreprise que vient de créer au Cameroun le Centralien Gregory Querel, PDG de Necotrans, un groupe français de logistique de plus en plus présent sur le continent africain qui a récemment été désigné concessionnaire du terminal polyvalent du port en eaux profondes de Kribi, dans le Sud du Cameroun. L'objet de cette nouvelle entreprise dotée d'un capital initial de 100 millions FCFA est des plus étendus.

ATS Cameroun a pour directeur général Emmanuel Querel. Gregory Querel préside le conseil d'administration, aux côtés du DG qui y siège en qualité de représentant de la maison mère Africa Truck Service, basée à Paris, et de Pascal Reig, qui représente les intérêts de Necotrans Equipement dans la nouvelle société.

Des investisseurs canadiens en quête d'opportunités d'affaires dans le secteur des transports

Des responsables de Cima International, de ConsultRail International et de l'Association québécoise du transport ont été récemment reçus en audience au Ministère des transports. Accompagnés du haut-commissaire du Canada au Cameroun, René Cremonese, ces investisseurs canadiens ont indiqué aux autorités camerounaises leur désir d'offrir des prestations dans le domaine du transport en général.

Il s'agit concrètement de prestations de fourniture de services, de formation et d'études d'ingénierie en matière de transport terrestre, maritime, aérien et ferroviaire. Autant de domaines dans lesquels l'Etat camerounais conduit actuellement de nombreux projets. Il en est ainsi des projets de construction de nouvelles lignes de chemin de fer dans le cadre du Plan ferroviaire national, de la construction des axes autoroutiers Yaoundé-Nsimalen, Yaoundé-Douala et Edéa-Kribi, ou encore de l'implémentation du plan de relance de Camair Co, la compagnie aérienne publique.

Appel d'offres pour l'audit, la restructuration et la relance de Camair Co

Le gouvernement camerounais, à travers le Ministère des finances, vient de lancer un « *appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant chargé d'auditer et d'accompagner la Camair Co dans l'élaboration d'un plan de restructuration et de relance* ». Selon le gouvernement, « *le plan de redressement élaboré par l'entreprise en novembre 2013 et qui a été mis à jour en 2014 n'a jusqu'ici pas pu être mis en œuvre. Les difficultés (…) se sont accentuées à tel point qu'elles menacent l'équilibre de la compagnie, et partant la poursuite de son exploitation.* » Les cabinets intéressés par cette prestation visant à redonner des ails à Camair Co étaient invités à déposer leurs offres au plus tard le 30 septembre 2015 à 12h au service des marchés du Ministère des finances à Yaoundé, la capitale camerounaise. La mission devra être réalisée dans un délai maximum de trois mois.

Pour rappel, depuis le lancement de ses activités en 2011, la compagnie de transport aérien publique camerounaise n'a jamais véritablement décollé au plan de la compétitivité et de la rentabilité. Avec une flotte qui n'a jamais dépassé trois aéronefs, Camair Co ploie de nos jours sous un endettement officiellement estimé à 30 milliards FCFA, a récemment révélé son directeur général, Jean-Paul Nana Sandjo, le quatrième depuis le vol inaugural de la compagnie il y a quatre ans.

Plus de 3000 containers centrafricains en souffrance au port de Douala

Alors que toutes les formalités pour leur sortie du port de Douala ont été accomplies, plus de 3000 containers à destination de la République centrafricaine encombrent l'espace portuaire depuis plusieurs mois, a-t-on appris le 20 août 2015 dans la capitale économique camerounaise. C'était au cours d'une réunion de concertation entre le Ministère des finances et les responsables des administrations douanières du Cameroun, du Tchad et de la RCA en vue de fluidifier le transit des marchandises sur les corridors Douala-Ndjamena et Douala-Bangui. Cette situation, dont les raisons n'ont pas été officiellement explicitées, peut s'expliquer par la réticence de certains camionneurs desservant le corridor Douala-Bangui à entrer en territoire centrafricain à cause de l'insécurité qui y règne depuis le déclenchement de la crise politique dans ce pays en mars 2013.

Afin de réclamer plus de garanties en matière de sécurité, les camionneurs camerounais habitués de ce corridor avaient d'ailleurs décidé, pendant trois semaines à compter du 29 juillet 2015, de ne plus franchir la frontière dans la ville de Garoua-Boulaï. Plus de 400 camions avaient alors été garés dans cette ville frontalière. Les camionneurs exigeaient alors des autorités camerounaise, centrafricaine et de la Minusca plus de garanties pour être protégés contre les violences et les assassinats perpétrés contre eux par des bandes armées une fois les convois entrés en territoire centrafricain. Il avait fallu renforcer le dispositif de convoyage des camions par des forces de défense pour que les camionneurs mécontents reprennent la route de Bangui.

INDUSTRIE

JSM réclame 13 milliards FCFA à l'Etat pour le préjudice subit sur le projet sucrier de Batouri

Les avocats de Justin Sugar Mills (JSM) – entreprise qui a lancé en 2012 un projet de construction d'un complexe sucrier de 60 milliards FCFA à Batouri, dans la région de l'Est-Cameroun, projet qui lui a ensuite été retiré par le gouvernement en février 2015 pour être confié à la société marocaine Cosumar suite à des « *dysfonctionnements* » observés dans la conduite du projet – réclament à l'Etat camerounais une indemnisation d'un montant total de 14,2 millions £, soit environ 13 milliards FCFA. Dans une correspondance adressée au chef de l'Etat camerounais en date du 29 mai 2015 aux fins d'interventions, JSM explique que cette somme représente « *le préjudice financier direct subi jusqu'à présent, du fait des nombreux actes malveillants hostiles au projet* », actes expressément imputés au ministre camerounais de l'Industrie, Emmanuel Bondé.

Tout en rappelant que dans cette affaire l'Etat du Cameroun s'expose aux sanctions prévues par les conventions bilatérales de protection des investisseurs qu'il a signées avec la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, la correspondance susmentionnée semble surtout révéler que la reprise de ce projet par la société marocaine Cosumar semble hypothéquée. En effet, apprend-on, une semaine après la désignation de la firme marocaine pour la reprise du projet, désignation rendue publique par voie de communiqué du ministre de l'Industrie le 26 février 2015, le secrétaire général de la Présidence de la République saisissait le Premier ministre Philémon Yang. Dans sa correspondance datée du 2 mars 2015, Ferdinand Ngoh Ngoh demande au chef de gouvernement « *de bien vouloir faire le point du projet agro-industriel sucrier Justin Sugar Mills, en concertation avec le ministre de l'Industrie, assorti de propositions adéquates pour une bonne fin dudit projet* ». Cette sortie du secrétaire général de la Présidence, qui ne semble pas reconnaître le retrait de Justin Sugar Mills du projet de Batouri, pourrait bien justifier le peu d'avancées enregistrées sur ce changement d'investisseurs depuis février 2015, alors que le ministre de l'Industrie annonçait une clôture rapide de la transaction avec Cosumar qui, selon un récent article paru dans le *Quotidien de l'Economie*, manifesterait de plus en plus de réticences à s'engager dans un projet litigieux.

Après Sitabac, l'industriel James Onobiono veut construire une unité de transformation de cacao

Quantum Cocoa SA. C'est le nom de la nouvelle entreprise que s'apprête à lancer le richissime homme d'affaires camerounais James Onobiono, a-t-on appris le 17 septembre 2015 au cours de la signature de conventions rendant six entreprises éligibles au bénéfice des avantages prévus par la loi portant incitations à l'investissement privé au Cameroun. A travers Quantum Cocoa SA, James Onobiono entend mettre en place une unité de transformation du cacao pour un investissement total de 14 milliards FCFA, qui permettra de créer 186 emplois. Cette unité agro-industrielle devrait permettre au promoteur de la Société Industrielle des Tabacs du Cameroun (Sitabac), entreprise essoufflée depuis la fin des années 1990, de signer son retour dans le monde de l'industrie.

La commune de Meyomessala crée une entreprise pour transformer les fèves de cacao

Fin juin 2015, la commune de Meyomessala, située dans la région du Sud du Cameroun, à environ 250 km de la capitale du pays, a créé la Société Communale de Transformation du Cacao de Meyomessala (SCTCM), avec pour objet « *la culture du cacao, la production de semences de cacao, la transformation du cacao et la commercialisation du cacao et ses dérivés* », révèle une annonce légale récemment rendue publique. Le conseil d'administration de la toute nouvelle entreprise agro-industrielle est présidé par le maire de la commune de Meyomessala, Christian Mebiam Mfou'ou, celui-là même qui avait été autorisé, au sortir d'un conseil municipal tenu le 20 décembre 2014, à créer la Société Communale d'Exploitation Minière (SOCEM) pour exploiter deux gisements d'or et de diamants découverts sur le territoire de la commune.

Avec la création de la SCTCM, la commune de Meyomessala, bassin de production du cacao d'où est originaire le chef de l'Etat camerounais, entend ainsi jouer sa participation dans l'accroissement des capacités de transformation du cacao au Cameroun, lesquelles capacités préoccupent aussi bien les pouvoirs publics que l'interprofession cacao-café. Avec la mise en place de cette nouvelle structure, la commune de Meyomessala se positionne davantage parmi les communes camerounaises qui innovent dans l'exploitation des ressources locales. Elle rejoint dans cette catégorie les communes de Dimako (exploitation d'une forêt communale), dans la région de l'Est, et de Sangmélima (actionnaire de la Société de Transformation du Manioc de Sangmélima, Sotramas), dans la région du Sud.

L'industrie du tabac capte des revenus équivalant en moyenne à 8,9% du PIB mensuel par habitant

Au Cameroun, chaque fumeur dépense en moyenne la somme de 4691 FCFA par mois pour acheter des cigarettes. Ce qui correspond à 8,9% du produit intérieur brut (PIB) mensuel par habitant, révèle le Global Adult Tobacco Survey (GATS), enquête réalisée par l'Institut national de la statistique (INS) avec le concours du Ministère camerounais de la santé publique et l'Organisation mondiale de la santé. A en croire la même source, le phénomène du tabagisme au Cameroun est plus accentué chez les personnes situées dans la tranche d'âge 25-44 ans, où la dépense mensuelle pour l'achat de cigarettes dépasse 5000 FCFA par fumeur, tandis que les 15-24 ans dépensent environ 4123 FCFA chaque mois pour acheter des cigarettes.

Face à cette montée du tabagisme, dont les effets dévastateurs sur la santé ne sont pas à négliger, la Coalition camerounaise contre le tabac suggère depuis quelques années au gouvernement une révision à la hausse de la taxation de ce produit afin d'en limiter la consommation, surtout chez les jeunes, de plus en plus enclins à fumer. Un plaidoyer sous la forme de campagne médiatique vient d'ailleurs d'être lancé à cet effet et a pour thème général « Une loi forte pour lutter contre le tabagisme ».

MINES

5357 orpailleurs et 31 sociétés minières résistent à la mise en eau du barrage de Lom Pangar

La cérémonie de mise en eau partielle du barrage de Lom Pangar, en construction dans la région de l'Est du Cameroun, a finalement eu lieu le 24 septembre 2015 alors qu'elle était initialement prévue pour le 15 septembre 2015. L'opération a donc été déclenchée, en dépit de la résistance des orpailleurs et des sociétés minières qui n'ont pas encore effectivement libéré le site, comme souhaité au cours des campagnes de sensibilisation menées par l'équipe du projet ces derniers mois. En effet, a révélé le ministre des Mines, Emmanuel Bondé, le 11 septembre 2015 à Yaoundé, environ 5357 artisans miniers et 31 sociétés d'exploitation minière étaient toujours déployés sur l'ensemble des sites devant être ennoyés avec la mise en eau partielle de ce barrage, qui captera alors, dans un premier temps, plus de 3 milliards de mètres cubes d'eau. « *Nous avons été saisis du refus des artisans et surtout des promoteurs de ces sociétés de libérer ces sites qui leur avaient été attribués dans le cadre de l'opération de sauvetage de l'or initiée en octobre 2007* », a confessé le ministre des Mines, en invitant une fois de plus les mineurs à quitter le site pour éviter les risques auxquels les exposerait la mise en eau partielle du barrage. En effet, en 2007, dans la perspective de la construction du barrage réservoir de Lom Pangar, d'une capacité de retenue d'eau de 6 milliards de mètres cubes au total, le gouvernement camerounais avait mis en place une opération de sauvetage de 13 tonnes d'or devant être ennoyées lors de la mise en eau du barrage. Pour ce faire, plusieurs autorisations d'exploitation minière artisanale avaient alors été délivrées à des particuliers et des entreprises pour conduire cette opération. Ces autorisations officielles sont aujourd'hui l'élément majeur excipé par les mineurs pour refuser de libérer le site.

Pour rappel, la mise en eau partielle du barrage de Lom Pangar permettra d'augmenter la capacité de production des centrales situées en amont de la Sanaga (Edéa et Songloulou) de 80 MW, grâce à une régulation des débits des eaux dans les barrages permettant de les alimenter. Ce qui résorbera la baisse de la production d'électricité dès l'étiage 2016, période de trois mois (janvier-mars) généralement caractérisée par la baisse du niveau des eaux dans les barrages, du fait de la saison sèche.

L'industriel camerounais Dieudonné Bougne crée une unité de transformation de fer

PDG du groupe Bocom (distribution des produits pétroliers, traitement des déchets industriels, etc.), l'industriel camerounais Dieudonné Bougne envisage de se lancer dans la transformation locale du fer. C'est du moins ce qu'indique une annonce légale publiée le 3 août 2015, révélant la création de la Cameroon Steel Manufacturing Company par l'intéressé. Cette entreprise, officiellement créée en décembre 2014 avec un capital de 10 millions FCFA, a pour objet « *le développement d'une usine de transformation du fer* » au Cameroun. Elle est dirigée par Njontu Bogne Rostand, un membre de la famille de ce capitaine d'industrie qui a successivement été manœuvre dans les carrières de sable et docker au port de Douala.

Leader du mois

Le Camerounais Mathieu Mandeng muté comme DG de Standard Chartered Bank à l'Île Maurice

Le banquier camerounais Mathieu Mandeng, jusqu'ici directeur général de la filiale locale de Standard Chartered Bank et président de l'Association professionnelle des établissements de crédit du Cameroun (APECCAM), dirigera désormais la filiale de la Standard Chartered Bank à l'Ile Maurice, pays qui vient d'être désigné comme étant le plus à la page de l'innovation en Afrique.

Celui qui préside aux destinées de la corporation des banquiers dans son pays depuis juin 2012 aura marqué d'une empreinte particulière son passage à la tête de la filiale camerounaise de la Standard.

La date du départ de Mathieu Mandeng de la tête de Standard Chartered Bank Cameroun n'est pas encore connue. Mais celui qui préside aux destinées de la corporation des banquiers dans son pays depuis juin 2012 aura marqué d'une empreinte particulière son passage à la tête de la filiale camerounaise de la Standard. En effet, en 2013 par exemple, année au cours de laquelle la Standard Chartered Bank a réalisé des résultats qualifiés « *d'exceptionnels* » par son DG, cette même banque se faisait décerner par le Ministère des finances le prix du « *Meilleur placeur des titres publics* » camerounais sur le marché de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC). Cet institut d'émission appartient aux six Etats membres de la Cemac que sont le Cameroun, le Gabon, le Tchad, le Congo, la RCA et la Guinée Equatoriale.

Cette contribution efficace à la mobilisation des ressources financières pour le compte de l'Etat camerounais vaudront par la suite à Mathieu Mandeng et la Standard Chartered Bank d'être désignés par le gouvernement, début 2015, co-arrangeur (avec la Société Générale) de son eurobond de 750 milliards de francs CFA. Cette opération de levée de fonds sur le marché international, actuellement en cours de préparation, est la toute première de l'histoire des finances publiques camerounaises.

A côté de ses actions aux côtés de l'Etat camerounais, la Standard Chartered Bank a, au cours de ces dernières années, été un important pourvoyeur de fonds à l'économie nationale grâce à d'importants crédits accordés aux entreprises. Il en est ainsi du montage financier réalisé avec KPDC dans le cadre du projet de construction de la centrale à gaz de Kribi, montage présenté dans le landernau bancaire national comme étant une grande première.

BRM

Participez à l'édification du Cameroun de demain

Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun

Les magazines *Business in Cameroon* et *Investir au Cameroun* sont offerts gratuitement

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres, Bruxelles, Genève et Frankfurt
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun

IL Y A DU SERVICE DANS L'AIR

La valeur n'attend pas le nombre des années. 2 ans au compteur, un personnel hautement qualifié, des appareils régulièrement révisés, des valeurs , une vision, un sourire, l'étoile du Cameroun est bel et bien lancée sur sa trajectoire. Voyagez sereins, voyagez Camair-co.

Une nation, une compagnie, une étoile. Camair-co.

www.camair-co.cm

Camair-Co

L'étoile du Cameroun